

# LE BLOC DE COMPETENCES « FISCALITE »

**Dispensé par des enseignants et des professionnels de l'IUT Paul Sabatier,  
le bloc de compétences comprend jusqu'à 130 heures de formation**

**Deux sessions par année universitaire** : en Septembre (septembre à décembre) et en Avril (avril à juillet)  
**En présentiel ou à distance** avec 1h30 d'auto-formation

**Horaires** de 16h à 20 h ou de 17h à 21h le mardi et le jeudi

**Devis à demander** à [karine.ortyl@univ-tlse3.fr](mailto:karine.ortyl@univ-tlse3.fr) - ☎ 05 61 55 87 27

## Public concerné :

- Titulaire d'un Bac+2 ou d'une expérience significative en comptabilité et gestion  
et
- Salarié ou demandeur d'emploi

**Choix possibles** : 1 ou 2 modules

## LES 5 MODULES INDEPENDANTS :

Heure de formation : 30 €	Nbre d'heures	Prix de la formation
FISCALITE DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE	40h	1 200 €
FISCALITE DES SOCIETES	20h	600 €
FISCALITE PERSONNELLE	30h	900 €
FISCALITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	20h	600 €
GESTION DU PATRIMOINE ET DE L'IMPOT	20h	600 €

## Contacts :

[marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr](mailto:marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr)

☎ 05 62 25 81 20